

Mairie de Recques-sur-Hem

75 rue de la Chapelle

☎ 03.21.35.60.53 ou 09.71.50.82.36 - Fax 03.21.85.50.73

e-mail : mairie.recques@orange.fr

Horaires d'Ouverture du secrétariat mairie :

Lundi
14 h à 16 h

Mardi
17 h à 19 h

Jeudi
14 h à 16 h

Vendredi
14 h à 16 h

RÉUNION DE CONSEIL DU JEUDI 25 MARS 2010

Excusés : C. Popieul, K. Létendart, et JP. Specq qui avait donné pouvoir à S. Tanfin. Secrétaire de séance : L. Delattre

COMPTE DE GESTION 2009

Section de fonctionnement :

Dépenses : 239 373,60 €

Recettes : 266 568,76 € plus un excédent 2008 de 48 399,52 € soit un total de : 314 968,28 €

Excédent : 75 594,68 €

Section d'investissement :

Dépenses : 38 395,65 plus un déficit 2008 de 16 063,84 soit un total de 54 459,49 €

Recettes : 120 688,63 € incluant l'emprunt de 90 000 € contracté au cours de l'année.

Excédent : 66 229,14

Excédent général de clôture :

75 594,68 + 66 229,14 = 141 823,82 €

Le compte de gestion 2009 est approuvé à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

M Daniel Durtetrtre présente le compte administratif de l'année 2009.

Cette année notre excédent de clôture s'élève à 141 823,82 €. Cette augmentation substantielle s'explique qu'au cours de l'année nous avons contracté un emprunt de 90 000 € pour des investissements dont la plupart ont dû être différés pour des raisons techniques à savoir : travaux à l'église, achat du terrain de football, parking mairie et facture de la rénovation du monument aux morts et du calvaire rue du Canon non produite au terme de l'exercice.

Ont été réalisés en 2009 en investissement : le remplacement de 2 châssis vitrés par des velux à la salle des fêtes, raccordement de maisons à l'assainissement collectif et borduration des trottoirs rue de la Chapelle, achat d'un nouveau photocopieur pour les écoles.

Ce compte est approuvé à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

M le Maire communique les informations suivantes :

◆ **Embauches municipales** : M Damien Denis pour 18 h semaine en tant que fonctionnaire stagiaire et M Nicolas Hernould en contrat CAE de 20 h semaines pour une durée de 6 mois reconductible (maximum 2 ans).

◆ **Signature de l'acte d'achat du terrain de football différée** : Elle est reportée au 21 avril 2010.

◆ **Ecole numérique** : Les installations ont été effectuées. Son inauguration aura lieu le 2 avril.

◆ **Parking municipal** : M le Maire précise que la demande de l'aide parlementaire évoquée dans les précédents « En Bref » est soumise à deux conditions :

. Présenter un dossier technique et chiffré
. Attendre de débiter les travaux jusqu'à la réponse des services parlementaires.

Le conseil estime qu'il y a lieu d'agir au plus vite et de ne pas attendre cette subvention éventuelle.

◆ **Travaux rue du Membre et rue Basse**

Présentation des travaux et devis par le bureau d'étude. Il est prévu de remplacer le fossé actuel pour éviter son écrasement par un fossé à béton avec des ralentisseurs de débit, d'incliner la chaussée pour l'évacuation des eaux de ruissellement. Le dossier technique peut être consulté en mairie. Compte tenu du retard dans la présentation du projet technique, la programmation évoquée dans le précédent « En Bref » sera différée d'une quinzaine de jours.

◆ **Demandes de DGE** : La mairie a été informée que nos deux demandes de DGE pour lutter contre le ruissellement et pour le changement des fenêtres

arrière aux écoles ont été rejetées. La raison: insuffisance de crédits alloués par l'Etat pour subventionner tous les projets dans l'arrondissement de Saint-Omer.

◆ **Disparition de la taxe professionnelle**

La hausse de recettes que nous espérions obtenir par la réforme fiscale ne sera pas effective. Ces suppléments seront affectés à un fonds de

compensation pour les communes grandes perdantes avec la disparition de la taxe professionnelle.

◆ **Rats musqués et mauvais entretien de fossés**

Il est déploré la prolifération de rats musqués dans la commune aggravée par le manque d'entretien d'un grand nombre de fossés, notamment privés, qui retiennent des quantités d'eau nécessaires à ce nuisible.

RÉUNION DE CONSEIL DU JEUDI 1^{ER} AVRIL 2010

Tous les membres étaient présents. Secrétaire de séance : K. Létendart

BUDGET PRIMITIF 2010

Fonctionnement : Les recettes et dépenses s'équilibrent à 350 000 €

Investissement : Les recettes et dépenses envisagées s'équilibrent à 402 887 €.

Dans ce chapitre sont comptabilisés les financements qui pourront être réalisés cette année et les restes à réaliser de l'an dernier : équipement école numérique rurale, réfection du monument aux morts, achat de la nouvelle parcelle pour le football, travaux rue du Membre et Rue basse, restauration de l'église par un chantier école itinérant, aménagement du parking de la mairie, changement des fenêtres des écoles, côté cour, pour la salle des fêtes, achat de : 3 armoires pour ranger la vaisselle, de nouvelle vaisselle, d'un réfrigérateur et d'un chauffe-eau pour les toilettes, acquisition de panneaux pour la voirie et extension ponctuelle de l'éclairage public.

Compte tenu de l'ampleur des travaux à réaliser notamment rue du Membre et Rue Basse, il faudra recourir à un emprunt déjà évoqué lors du budget primitif précédent (voir En Bref n° 45) pour compléter celui de 90 000 € réalisé l'an dernier.

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNÉRAL

Pour le remplacement des vitres, côté cour des écoles dont le coût est estimé à 18 000 €, une demande de subvention sera adressée au Conseil Général.

RÉCUPÉRATION ANTICIPÉE DE LA TVA 2009

Dans le cadre des mesures de relance prises par le gouvernement, les communes réalisant davantage d'investissement que l'année précédente pourront

bénéficier d'une récupération anticipée de la TVA pour 2009.

Ce sera le cas pour Recques sur Hem. Le conseil adopte cette proposition.

PARKING DE LA MAIRIE

Pour conserver le bénéfice des travaux qui seront réalisés sur le parking de la mairie, le stationnement des poids lourds y sera interdit. Une alternative leur sera proposée le long du terrain de football sauf aux week-ends et jours fériés.

CONVENTION POUR L'ENTRETIEN DU RÉSEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC

Sur l'exposé de M le Maire, il a été décidé de confier l'entretien de l'éclairage public à l'entreprise Forclum pour une durée de 3 ans. Dans un premier temps, elle remplacera toutes les lampes puis procédera à des visites de contrôle tous les trimestres. Coût : 4 300 € pour 3 ans

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

◆ **Site Internet communal**

C'est désormais sur le site élaboré par AD Conception, Mr Desmet, auto entrepreneur de la commune que vous pourrez consulter les informations communales. Adresse inchangée : www.recques-sur-hem.fr

◆ **Tour de la CCRA**

Il aura lieu le dimanche 2 mai 2010. Deux passages dans la commune (15 h et 15 h 38).

◆ **Remerciements**

Nous exprimons toute notre gratitude aux bénévoles qui nous ont aidés à collecter environ 5 m³ de déchets de toutes sortes le samedi 27 mars.